

FICHE MEDICALE INDIVIDUELLE

A faire compléter avec précision par les parents ou par un médecin (une fois/an), et à retourner à l'enseignant.

Toute modification dans l'état de santé de l'enfant doit être signalée à la direction.

Emplacement pour une vignette de mutuelle Coller ici
Emplacement pour une vignette de mutuelle Coller ici

Identité de l'enfant

Nom : Prénom : Né(e) le

Adresse : Rue N° Bte

Localité : CP : Tél : /

Personnes à contacter en cas d'urgence

Nom – Adresse :

..... Tél / GSM : /

Nom – Adresse :

..... Tél / GSM : /

Médecin traitant

Nom – Adresse :

..... Tél : ... /

Informations médicales confidentielles

L'enfant est-il atteint de :

Diabète Asthme Epilepsie

Affection cutanée Rhumatisme

Affection cardiaque

Handicap mental

Autres :

Fréquence et gravité :

.....

Est-il sensible aux refroidissements ?	Oui	Non
Est-il vite fatigué ?	Oui	Non
Est-il incontinent ?	Oui	Non
A-t-il un régime alimentaire particulier ?	Oui	Non
Peut-il participer aux activités sportives ?	Oui	Non
Peut-il participer aux baignades ?	Oui	Non
Sait-il nager ?	Oui	Non
Est-il allergique à des médicaments ?	Oui	Non

Si oui, lesquels ?

.....

Est-il allergique à certaines
matières ou aliments ? Oui Non

Si oui, lesquels ?

A-t-il été vacciné contre le tétanos ? Oui Non

(date du dernier rappel)

A-t-il reçu du sérum antitétanique ? Oui Non

(en quelle année ?)

Commentaires supplémentaires :

.....

Date Signature :

Soins à prodiguer et prescriptions pendant les heures scolaires, les temps d'accueil :

Médicaments à prendre durant ces heures AVEC prescription médicale écrite :

.....

.....

Les informations contenues dans la fiche médicale sont confidentielles. Les enseignants et personnel d'accueil à qui ces informations sont confiées sont tenus de respecter la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée ainsi qu'à la loi du 19 juillet 2006 modifiant celle du 3 juillet 2005 relative aux droits des volontaires (notion de secret professionnel stipulée dans l'article 458 du Code pénal). Les informations communiquées ici ne peuvent donc être divulguées si ce n'est au médecin ou tout autre personnel soignant consulté.